

# Le Professeur Bouzid pointe du doigt les autorités locales

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4696 - Mercredi 6 février 2019 - Prix : 10 DA

Suite à une manifestation des étudiants  
**L'usage du logiciel  
Progress gelé à  
l'université de Tizi Ouzou**

Page 24

## Elles sous-tendent des enjeux d'hégémonie technologique multinationale **Maîtriser les renouvelables pour anticiper toute dépendance**

Page 4

### Rapport de force

Par Mohamed Habili

Sur les 27 Etats que compte l'Union européenne, 19 ont finalement reconnu Juan Guaidó comme le président par intérim du Venezuela, rompant du même coup avec le président en fonction, qui plus est légitime, Nicolas Maduro. 19 sur 28, c'est une bonne majorité sans doute, mais on est loin de l'unanimité recherchée par les 8 pays ayant pris l'initiative de lancer un ultimatum à Nicolas Maduro, le lendemain de l'auto-proclamation de Juan Guaidó. Le fait qu'une dizaine de pays ont manqué à l'appel, dimanche dernier, fait en tout cas justice du bruit selon lequel c'est l'Italie qui aurait bloqué une déclaration commune des Européens. Si l'Italie avait fait cavalier seul en cette matière, ce ne sont pas 19 pays qui seraient passés dans l'alliance anti-Maduro, mais 26. Il se peut que parmi les membres qui n'ont pas encore pris position, il y en ait qui finiraient par rejoindre les 19, mais tant qu'ils ne se sont pas prononcés en ce sens, on ne peut pas dire que l'Europe se soit rangée comme un seul homme du côté de Juan Guaidó. La réalité, c'est que l'UE est divisée sur le Venezuela, et qu'elle va le rester. Elle ne prendra aucune décision dans cette affaire qui engage tous ses membres. La relative cohésion qu'elle a pu afficher dans le cas de la crise syrienne lui manque s'agissant du Venezuela. Les soutiens dont dispose dès maintenant Maduro non seulement sont beaucoup plus importants que ceux dont a pu bénéficier Bachar Al Assad, au moment où éclatait la crise syrienne, mais il est plus que probable qu'ils ne lui manqueront pas par la suite.

Suite en page 3

### Le projet devant l'APN

# Louh présente les grandes lignes de la loi contre la corruption



Ph/E. Soraya/J. A.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté hier, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), son projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la corruption qui prévoit de nouvelles dispositions.

Lire page 2

La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur dans son guide annuel

## La Coface prévoit pour l'Algérie une croissance modérée en 2019

Page 5

Orchestre Safar

## «Mon étoile», un spectacle à découvrir

Page 13

Le projet devant l'APN

# Louh présente les grandes lignes de la loi contre la corruption

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté hier, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), son projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la corruption qui prévoit de nouvelles dispositions.

Par Louiza Ait Ramdane

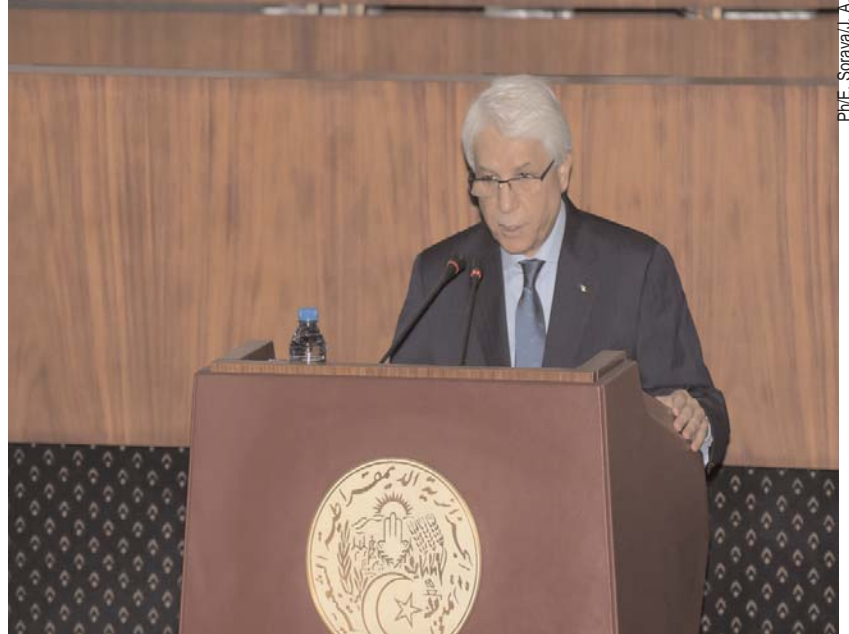
Lors de son discours de présentation du projet, Tayeb Louh a indiqué que l'Algérie est «convaincue» des mesures à appliquer pour lutter contre le blanchiment de capitaux et la corruption. Selon le ministre, ce texte a pour objectif de conforter les missions de l'organe national de prévention et de lutte contre la corruption. Il a rappelé que l'Algérie est «un des premiers pays à avoir ratifié la convention de lutte contre la corruption en 2004». Il a souligné que le texte est conforme aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie, notamment la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC). «L'Algérie s'appuie sur les organisations officielles et non sur les organisations non gouvernementales pour l'élaboration des rapports de lutte contre la corruption».

Le projet de loi, présenté devant les députés pour examen, prévoit, en fait, un grand nombre de nouvelles dispositions. Si ce texte venait à être approuvé par le Parlement, dans ses deux chambres, il est attendu la création d'une «agence nationale de gestion des avoirs issus des biens saisis, gelés ou confisqués, dans le cadre de la lutte contre la corruption».

Il est aussi question, notamment, de la création d'un pôle

pénal financier à compétence nationale, auprès de la cour d'Alger, lequel pôle sera chargé de la recherche, de l'enquête, du suivi et de l'investigation sur les crimes financiers complexes, les crimes liés à la corruption, à la fraude et à l'évasion fiscales, au financement des associations et les crimes liés au change et aux établissements financiers et bancaires. Le garde des Sceaux a également mis en exergue les dispositions contenues dans ce texte en matière de «protection du dénonciateur contre toute mesure portant atteinte à sa fonction ou à sa situation professionnelle». Le ministre a souligné, dans ce cadre, «la possibilité, pour le dénonciateur, de recourir à un juge des référés pour arrêter les mesures prises à son encontre, et ce, sans le priver de son droit de réclamer une indemnisation».

Le ministre a également précisé, par la même occasion, que ce projet de loi intervient dans le cadre de l'adaptation de la loi n° 06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption aux dispositions de la Constitution révisée en 2016, dont l'article 202 stipule la création d'un organe national de prévention et de lutte contre la corruption, en tant qu'autorité administrative indépendante, chargé, selon l'article 203, de proposer une politique globale de prévention contre la corruption.



Ph/E. Soraya J. A.

## Tayeb Louh critique le dernier rapport de Transparency International

Lors de son intervention à l'Assemblée populaire nationale APN, Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, n'a pas manqué de critiquer Transparency International, sans

la nommer, dont le dernier rapport sur la perception de la corruption a classé l'Algérie à la 105<sup>e</sup> place sur 180. «L'Algérie se soumet à un mécanisme onusien qui évalue les pays en matière de lutte contre la corruption», a déclaré Louh, précisant qu'«Ils nous importent peu les classements de cette ONG qui veut montrer que l'Algérie a gagné une place ou deux, qu'elle pro-

gresse légèrement». Tayeb Louh a critiqué cette ONG internationale qui ne fait l'objet d'aucune mention dans ses rapports sur des paradis fiscaux. Est-ce qu'ils ont mentionné une seule fois ces pays, s'est-il interrogé. Le garde des Sceaux a noté que «l'Algérie, à travers ses institutions, est confiante grâce aux procédures qu'elle applique».

L. A. R.

Pour intégrer la Bourse d'Alger

## Cinq PME privées ont déposé leurs dossiers

Cinq PME privées ont déposé récemment leurs dossiers au niveau de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) pour intégrer la Bourse d'Alger, a indiqué hier le président de cette commission, Abdelhakim Berrah. «Nous avons cinq PME privées, activant dans l'industrie, la technologie et l'agroalimentaire, qui ont déposé leurs dossiers au niveau de la Cosob», a déclaré M. Berrah à la presse, en marge d'un atelier technique de formation sur la conformité des institutions financières. Parmi ces cinq sociétés, l'une est spécialisée dans la production et l'exportation de produits agricoles, alors que l'autre active dans le traitement des eaux usées, selon le même responsable. En novembre 2018, l'entreprise algérienne AOM Invest, spécialisée dans le tourisme thermal, a été la première société de statut PME à avoir obtenu le feu vert de la Cosob pour s'introduire à la Bourse d'Alger qu'elle avait effectivement intégré en décembre dernier, selon le même responsable.



Après vingt ans d'existence, la Bourse d'Alger ne compte actuellement, dans son portefeuille, que six titres que sont Saida, El Aurassi, Alliance Assurances, NCA Rouiba, Biopharm et AOM Invest, avec une capitalisation boursière légèrement supérieure à 40 milliards DA, et un encours des obligations du Trésor autour de 400 milliards DA. Lors de l'atelier, qui a regroupé les responsables

d'institutions de régulation et de contrôle financier (Cosob, Banque d'Alger, Cellule de traitement et de renseignement financier), les participants ont mis l'accent sur la nécessité de désigner un responsable chargé du contrôle de la conformité au sein de chaque institution financière. «Les banques et les intermédiaires en opération de Bourse (IOB) doivent être en conformité avec les standards

internationaux ainsi qu'avec la législation algérienne pour pouvoir participer activement à la mission de contrôle des flux financiers», a souligné M. Berrah. Pour qu'elles puissent détecter toute fraude, ces institutions financières doivent surtout «faire preuve d'un degré élevé de vigilance», a-t-il insisté. De son côté, le président de la Cellule de traitement et de renseignement financier (Ctrf), Abdenour Hibouche, a relevé que les institutions financières algériennes ont beaucoup avancé en matière de conformité de leurs méthodes de contrôle avec les standards internationaux. Ce qui facilite à un organe comme la Ctrf sa mission de contrôle financier, a-t-il ajouté. Grâce aux mesures de vigilance de la Banque d'Alger, basées sur une approche de risque, l'acquisition d'outils spécifiques de détection des infractions ainsi que les actions de formation du personnel, «les banques font preuve davantage d'efforts pour mieux cibler leurs déclarations de soupçons, en privilégiant la qualité (soupçons avérés) plutôt que la quantité (les

gros montants)», a-t-il soutenu. A noter que la Ctrf reçoit de la part des banques et établissements financiers des «déclarations de soupçon», et de la part de la Banque d'Alger, des Douanes et de la Direction générale des impôts (DGI) des «rapports confidentiels» signalant tout flux financier douteux. Les informations reçues par la Ctrf sont enregistrées, analysées, traitées et font l'objet d'une pré-enquête à travers des correspondances adressées aux institutions nationales concernées dans le cadre du partage d'informations et de la coordination nationale, et éventuellement étrangères. Lorsque le soupçon est avéré, les informations reçues font l'objet d'un traitement judiciaire par la transmission du dossier aux autorités judiciaires concernées. Interrogé par l'APS sur le nombre des déclarations de soupçon transmises à la Ctrf en 2018, M. Hibouche a indiqué qu'il s'agit de près de 1 300 dossiers, soit le même volume enregistré en 2017.

Yanis F.



Le plan anti-cancer 2015/2019 ne fonctionne pas comme attendu

LA QUESTION DU JOUR

## Rapport de force

Suite de la page une

**C'**est une écrasante majorité de pays pour qui Nicolas Maduro est le président légitime du Venezuela, et qui pour cela ne reconnaîtront jamais Juan Guaido. Pour eux, l'usurpateur ce n'est pas Maduro, c'est Guaido. En se plaçant à la remorque des Etats-Unis, les 19 pays européens se sont rangés du côté de la petite minorité des membres des Nations unies qui a reconnu le président autoproclamé. D'ailleurs, ce n'est pas tout à fait exact de le qualifier de président autoproclamé, comme s'il avait agi de son propre chef, ou avec le seul aval de l'opposition vénézuélienne. Jamais il n'aurait pris l'initiative de s'autoproclamer président du Venezuela s'il n'y avait pas été poussé par les Etats-Unis et leurs alliés dans le continent sud-américain, dont au premier chef le Brésil et la Colombie. C'est une minorité de pays qui n'avait pas coupé avec le régime syrien. C'est une majorité de pays qui continue de voir dans Maduro le président légitime du Venezuela, même si sur le continent, la balance, comme en Europe, pencherait plutôt du côté de ceux qui soutiennent Guaido. Autre différence entre les deux cas, elle découle de la première mais elle est plus significative qu'elle. Une fois que les violences ont commencé en Syrie, le flux de combattants entrant en Syrie pour combattre le régime syrien était bien plus important que le flux formé de ceux qui venaient le soutenir. C'est le contraire qui se passerait si la guerre éclatait au Venezuela. Et pour cause, dans le monde les sympathisants de Maduro sont bien plus nombreux que ceux de Guaido. Cuba a déjà décrété la mobilisation en défense du pouvoir légitime vénézuélien. Avoir Cuba pour amie active, ce n'est pas rien, c'est même quelque chose d'important. Au besoin, bien des gens dans le monde afflueront au Venezuela pour empêcher la CIA de rééditer contre Maduro le coup qu'elle a réussi contre Allende en 1973, et que leur mouvance n'a jamais digéré.

M. H.

en service de l'extension de l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed- Benbella dont la capacité est passée de 120 à 240 lits, de même qu'il assistera à la mise en service d'une polyclinique située sur la route de Batna et inspectera les travaux de réalisation d'un hôpital dans la commune de Bouhmama.

K. L.

# Le Professeur Bouzid pointe du doigt les autorités locales

■ «Si le plan de lutte contre le cancer n'a pas marché c'est parce que les autorités locales à savoir, les walis et surtout les directeurs de la santé et de la population de chaque wilaya ont rechigné à appliquer le plan du président Bouteflika», a indiqué hier le Professeur Kamel Bouzid. Avant d'ajouter : «Je lisais ce matin que le ministre du Travail et de la Sécurité sociale se vantait d'avoir remboursé 4 000 médicaments anticancéreux, comme si c'était une faveur qu'il faisait aux malades. Mais c'est consacré à ça !»

Pr Kamel Bouzid ne mâche pas ses mots



Ph.D. R.

Par Thininene Khouchi

Lors de son intervention hier au forum d'«El Moudjahid» à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le Professeur Kamel Bouzid, chef de service du CPMC et président de la Société algérienne d'oncologie médicale, a indiqué que «c'est la faute des autorités locales, "pas toutes", si le plan anti-cancer n'a pas fonctionné. Ce sont eux qui ne se sont pas investis dans l'application du plan national de lutte contre le cancer et quand je parle des autorités locales, je veux dire les walis, et surtout les directeurs de la santé et de la population de chaque wilaya». Le Professeur a en outre soulevé le problème de financement, expliquant qu'«il y a un fonds national "cancer" défini

légalement par un arrêté de mars 2013, réactualisé en novembre 2017. Ce fonds national n'est pas consacré à l'achat des médicaments mais à la prévention, au dépistage, à la maintenance des équipements de la radiothérapie ; ce fonds est alimenté par plusieurs taxes depuis 2013 mais à ce jour il n'a pas été utilisé, donc tous les ans, il est rendu au Trésor public, nous avons soulevé ce problème avec l'ancien ministre et à M. Hasbellaoui, mais à ce jour on n'a pas eu d'explication», ajoutant que «tout ce qu'on demande, c'est que les sommes faramineuses qu'on n'arrête pas de citer à chaque fois, soient ressenties sur le terrain». Le président de la Société algérienne d'oncologie médicale a en outre pointé du doigt le rôle de la sécurité sociale en affirmant :

«Je lisais ce matin que le ministre du Travail et de la Sécurité sociale se vantait d'avoir remboursé 4 000 médicaments anticancéreux, comme si c'était une faveur qu'il faisait aux malades. Mais c'est consacré à ça ! Nous, ce qu'on demande c'est qu'ils remboursent les traitements injectables à faire à domicile et puis surtout qu'il ne s'étonne pas de rembourser car il y a un budget consacré à cela». Deuxièmement, ajoute-t-il; «il faut noter que les examens complémentaires de diagnostics et de bilans d'extension sont faits à 90% dans le secteur privé et ne sont pas remboursés par la sécurité sociale». Enfin, évaluant le plan anti-cancer (2015-2019), il a estimé qu'«il a permis de réaliser d'énormes progrès, car avant il n'y avait pas de prise de conscience de cette maladie,

aujourd'hui si». «15 centres de radiothérapie, dont cinq privés, sont actuellement fonctionnels sur tout le territoire national», a argué le Professeur Kamel Bouzid qui affirme que «le retard accumulé en 2012 est maintenant largement compensé que ce soit au Centre du pays, à l'Est ou à l'Ouest». Ces réalisations ont permis de réduire les délais d'attente des malades à «6 mois» dans les hôpitaux publics, annonce le Professeur. A propos du nouveau plan anti-cancer 2020/2024, le Professeur Bouzid se dit enthousiaste «de faire le bilan du premier plan, de voir ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait et ce qui est à corriger, pour prendre en considération les fautes qui ont été commises dans l'ancien plan et améliorer dans ce nouveau plan anti-cancer 2020/2024».

T. K.

Mokhtar Hasbellaoui

## «Le manque de médecins spécialistes est un problème national»

Le manque de médecins spécialistes est un problème national qu'on s'efforce de «résoudre progressivement», a affirmé mardi à Khenchela le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui. «Le manque de médecins spécialistes ne se limite pas uniquement à la wilaya de Khenchela», a relevé le ministre qui réagissait à un exposé relatif au secteur de la

santé, présenté au siège de la wilaya, ajoutant que «c'est un problème que le ministère s'emploie à dénouer au fur et à mesure en formant un nombre suffisant de médecins». Dans ce contexte, M. Hasbellaoui a promis d'œuvrer à résoudre tous les problèmes du secteur de la santé à Khenchela, faisant savoir que «plusieurs structures de santé de proximité de cette wilaya vont bénéficier, durant cette année, de

10 nouvelles ambulances en plus de l'équipement de différents établissements de santé en matériel médical de pointe». Le ministre de la Santé avait entamé sa visite dans la wilaya en supervisant la livraison de 7 ambulances au profit d'établissements de santé situés dans les communes de Babar, M'sara, Khenchela, Djellal, Remilia, Yabous et Bouhmama. Il a également inauguré une polyclinique dans la

région de Ouled Azzeddine, dans la commune de Mehmel, et inspecté les travaux de construction d'un hôpital dans la commune de Babar et de 2 structures de santé dans les communes de Ouled Rechache et Chechar, assurant que celles-ci seront mises en service dans «les meilleurs délais». Le ministre poursuivra sa visite en se rendant à la polyclinique du nouveau pôle urbain du chef-lieu de wilaya et présidera la mise

Oran/Patrimoine  
**Le site  
 préhistorique  
 Abri Alain est  
 «irrécupérable»**

L'ABRI ALAIN, un site préhistorique situé entre le mont Murdjadjo et le quartier Haï Mahieddine (ex-Eckmühl) à Oran, se trouve dans un état tellement dégradé qu'il serait impossible de le sauvegarder et de le récupérer, a reconnu le directeur de wilaya chargé de la culture, dans une déclaration à l'APS. «Le site est perdu à jamais», a déploré Kouider Bouziane, mettant fin aux interrogations sur les perspectives de sauvegarder ce site où des traces de présence humaine remontant à 100 000 ans ont été découvertes. Le bureau d'étude en charge de la sauvegarde et de la valorisation du site s'est désisté, après avoir noté dans un ultime rapport que «l'Abri est dans un état irrécupérable», a précisé, en outre le même responsable. Kouider Bouziane a expliqué que «les grottes de l'abri Alain n'existent plus. Elles ont été emportées par un glissement de terrain et subi des dégradations importantes dues aux activités d'une carrière avoisinante». Ce site archéologique, classé en 1952, a été mis en évidence, lors des fouilles archéologiques menées aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Des traces de présence humaine datant d'au moins 100 000 ans ont été découvertes ainsi que des grottes du paléolithique et du néolithique. De nombreuses pièces archéologiques ont été collectées, dont certaines figurent parmi les collections entreposées et exposées au Musée national Ahmed-Zabana, dont un bloc stratigraphique et une multitude d'outils préhistoriques comme des lisoirs, des haches polies, des lamelles, des couteaux en pierre et autres. La direction locale de la culture a introduit en 2011, auprès de la tutelle, un dossier pour la préservation et la valorisation du site. Après plusieurs démarches, un bureau d'études spécialisé dans ce genre de travaux a été sélectionné vers la fin 2013. Plus de 5 ans après, ce même bureau a conclu que le site est irrécupérable. La direction de la culture entamera prochainement une procédure pour mettre fin au contrat la liant avec ce bureau d'études, a précisé M. Kouider.

Halim N.

Elles sous-tendent des enjeux d'hégémonie technologique multinationale

# Maîtriser les renouvelables pour anticiper toute dépendance

■ Le discours «militant» entretenu sur la promotion des énergies renouvelables à l'international et décliné au sein des nations en développement pour les engager dans cette voie, n'est pas un discours aussi serein qu'on le donne à consommer à la crédulité citoyenne, cela même si, à juste raison, les énergies renouvelables sont la voie de la durabilité et le choix alternatif du futur qui se conjugue déjà au présent, intégrant la menace du réchauffement climatique et le tarissement des énergies fossiles comme des accélérateurs.

Par Filali H. Imène

Derrière ce qui semble porter la promesse d'une ère sereine et apaisée des énergies renouvelables, se cachent une véritable guerre industrielle et une course à l'hégémonie technologique qui nourrissent des perspectives financières extraordinaires pour les pays avancés dans ce domaine. Si pour le pétrole et le gaz, les pays industrialisés ont été, durant cinquante ans, les clients de pays riches en ressources énergétiques qui ont fondé leur prospérité sur cette rente, mais aussi partagé cette richesse via des partenariats avec ces mêmes pays industrialisés dans les domaines gaziers et pétroliers, il semble bien que les pays avancés dans les technologies des renouvelables veuillent faire de ces technologies leur gaz et leur pétrole, autrement dit leur rente financière de demain. Que resterait-il alors aux pays qui exportent des hydrocarbures, dont on dit qu'ils sont sur le déclin, s'ils doivent, outre importer 60%, voire plus, de leurs besoins alimentaires, pharmaceutiques, en équipements industriels, etc., payer, non pas une technologie qu'on refusera de leur vendre, mais des équipements des renouvelables, technologiquement performants, pour exploiter, entre autres, le rayonnement solaire et la force éolienne ? Voilà déjà des perspectives d'inféodation industrielle et technologique qui promettent d'aggraver la situation socio-éco-



PHOTO: R.

nomique des pays du Sud, sachant que ce clivage qui s'annonce ne fait que reproduire le clivage traditionnel qui dure depuis plus de 150 ans d'industrialisation. L'Algérie, pays producteur et exportateur de pétrole et de gaz, fait partie de ces pays que les ambitions technologiques de certains pays avancés voudraient réduire au statut de client énergétique sous l'ère des renouvelables, même si ces perspectives inacceptables ont été à maintes fois occultées au profit de l'idée de partenariat, vite démentie à l'épreuve des discussions et des négociations, l'Algérie ayant rejeté tous ces projets qui tendent à minorer l'apport de notre pays qui, grâce à des dispositions

naturelles et des superficies adéquates de taille continentale, peut produire suffisamment d'énergie solaire pour alimenter des centaines de millions de personnes. Cette conception euro-centrée des intérêts énergétiques présents et à venir, a poussé, depuis plus de dix ans, à une politique algérienne plus offensive en matière de renouvelables, avec une planification stratégique qui s'est renforcée ces dernières années, bien qu'il y ait encore fort à faire en matière de recherche et de développement afin d'optimiser la performance technologique des équipements et, surtout, en réduire les coûts pour les rendre viables et compétitifs à l'échelle industrielle. Les renouvelables,

c'est également une affaire citoyenne. En fait, plus vous ancrez une culture au sein des populations, plus vous avez de chances de voir émerger des usages innovants, des conceptions créatives, des inventions alternatives, car populariser une culture, un usage, c'est lui donner les moyens de vivre et de se renouveler au sein d'une collectivité qui le soumet à ses besoins et à ses valeurs. Ce fut le cas de l'Internet, de la téléphonie. Il en sera de même pour les énergies renouvelables, n'en déplaise à ceux qui voudraient «multinationaliser» le soleil qui nous réchauffe et le vent qui parcourt nos plaines et nos étendues littorales.

F. H. I.

Salon international de l'agriculture de Berlin

## Présence d'une vingtaine d'exposants algériens

Une vingtaine d'exposants algériens activant dans le domaine agricole et agroalimentaire participeront à la 137<sup>e</sup> édition du Salon international des fruits et légumes «Fruits Logistica 2019» qui se tiendra du 6 au 8 février à Berlin (Allemagne). Conduite par le ministre du Commerce, Saïd Djellab, la délégation algérienne participera à «Fruits Logistica 2019» afin d'affirmer le potentiel agricole algérien à l'international et de prospecter de nouvelles opportunités d'exportation. Ce salon sera donc l'occasion pour les entreprises algériennes de faire connaître la qualité du produit local en proposant une offre diversifiée, et de nouer de nouveaux contacts d'affaires permettant de promouvoir les exportations des produits agricoles et agroalimentaires. En effet, les exportations agricoles algériennes connaissent, depuis ces

dernières années, une cadence soutenue, affirmant la vitalité et le dynamisme du secteur de l'agriculture qui enregistre des surplus importants dans plusieurs filières. Les exportations agricoles algériennes ont atteint une soixantaine de millions de dollars en 2018 contre 44 millions de dollars en 2017. Toutefois, les opérateurs algériens activant dans cette filière veulent ouvrir de nouvelles perspectives à leur activité et ne plus se contenter de quelques opérations d'exportation occasionnelles. Ils cherchent désormais des débouchés plus durables pour leurs produits en misant notamment sur la grande distribution à l'étranger. Dans ce sens, les entreprises algériennes participantes à cette foire ont pour objectif principal de discuter avec les opérateurs de la grande distribution de l'approvisionnement régulier des marchés internatio-

naux en fruits et légumes algériens. Considérée comme l'une des plus importantes foires commerciales des fruits et légumes en Europe, «Fruits Logistica» regroupera plus de 3 200 exposants de 80 pays. Selon les organisateurs, plus de 78 000 visiteurs professionnels de 130 pays sont attendus à cet événement qui offre d'importantes opportunités d'affaires pour les participants en mettant en réseau les acteurs clés du secteur des fruits et légumes. Sur une surface globale de 132 000 m<sup>2</sup>, «Fruits Logistica» essaie de fournir une image complète des innovations, produits et services sur tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement internationale. Outre les producteurs et distributeurs de fruits et légumes, cette foire regroupe également des entreprises activant dans le domaine technique agricole (semences, développe-

ment de variétés, matériels, technologies de surveillance emballage...), de la logistique (transport, services de dédouanement, terminaux de fruits et légumes, entrepôts frigorifiques, grande distribution...) ainsi que les services (contrôle de qualité et certification, systèmes de gestion des stocks, marketing, assurance...). La participation algérienne à «Fruits Logistica» s'inscrit dans le cadre du programme des manifestations économiques internationales auxquelles l'Algérie prend part. Au menu, 53 foires et salons internationaux sont programmés pour la période 2019/2020. Durant l'année 2018, l'Algérie avait participé à 25 salons et foires à l'étranger et organisé des expositions algériennes spécifiques à Washington, Bruxelles, Nouakchott, Libreville, Dakar et Doha.

Lamine H.



La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur dans son guide annuel

# La Coface prévoit pour l'Algérie une croissance modérée en 2019

■ La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a estimé, hier à Paris, que la croissance de l'Algérie reste «modérée» en 2019, tout en maintenant pour la troisième année consécutive la note «C» dans son guide annuel des risques pays.

Par Salem K.

Classée depuis 2009 à la catégorie A4, l'Algérie a reculé d'un cran en 2016 pour être classée, à partir de janvier 2017, dans la catégorie «C». Cette catégorie classe les pays où les perspectives économiques et financières sont très incertaines, l'environnement des affaires comporte d'importantes lacunes et la probabilité moyenne de défaut des entreprises est élevée. En Afrique du Nord, l'Algérie est classée avec la Tunisie, qui a perdu une catégorie, à la troisième place derrière le Maroc (A4) et l'Égypte (B). Derrière elles, viennent la Mauritanie (D) et la Libye (E) en raison de la crise. Sur les 48 pays africains évalués, elle partage la 15<sup>e</sup> place avec l'Angola, le Burkina Faso, le Cameroun, le Djibouti, l'Éthiopie, le Gabon, la Guinée, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Congo (RD), le Sao-Tomé-Et-Principe, la Tanzanie, le Togo et la Tunisie. Dans son «Guide Risques Pays & Sectoriels 2019», présenté lors de son 23<sup>e</sup> forum, la Coface a estimé que la croissance de l'économie algérienne restera «modérée» en 2019, relevant que l'augmentation du cours du pétrole a permis à l'économie algérienne de reprendre de l'allant en 2018. «Les recettes d'exportations d'hydrocarbures, qui représentent 93% des volumes exportés, se sont accrues, allégeant la pression sur les recettes budgétaires, permettant ainsi à l'Etat de poursuivre sa politique de soutien à l'activité», a expliqué cet organisme d'assurance du



commerce extérieur, notant qu'à contrario, les volumes exportés ont baissé au cours de l'année, à cause du recul de la production.

## Légère diminution du déficit public

Cette dernière, a-t-on souligné, reste «pénalisée» par le «manque d'investissement et l'arrivée à maturité des champs», ajoutant qu'afin de répondre à ces enjeux, le gouvernement devrait mettre en place une nouvelle loi pétrolière qui serait effective en 2019 qui aura pour objectif d'attirer les investissements étrangers. La Coface évoque également la diversification des sources et modes de production avec le développement de l'off-shore et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, estimant que ça «devrait permettre au secteur de retrouver un nouveau souffle». Cependant, a-t-elle relevé, qu'en dépit d'un marché pétrolier qui devrait rester «favorable» aux exportateurs d'hydrocarbures, l'activité algérienne «devrait légèrement ralentir en 2019». «L'Etat devrait bénéficier de marges de manœuvre budgétaire supplémentaires, mais (...) ces dernières seraient axées sur des mesures sociales. Les transferts sociaux devraient en effet augmenter, ce qui sou-

tiendrait la consommation des ménages, mais les dépenses d'investissements publics devraient marquer le pas», a-t-elle fait remarquer, considérant que le ralentissement de l'économie hors hydrocarbures, notamment des secteurs fortement dépendants de la dépense publique et un climat des affaires «peu favorable», «devraient continuer à pénaliser l'investissement privé». Concernant la politique budgétaire du gouvernement, le rapport a considéré que l'amélioration de la conjoncture pétrolière «a favorisé une légère diminution du déficit public en 2018, qui devrait se poursuivre en 2019». Pour cet organisme, les dépenses de fonctionnement et les transferts sociaux (notamment en soutien des familles), «devraient augmenter au détriment des dépenses d'équipement», ajoutant que la dette publique devrait augmenter en conséquence, «mais elle restera majoritairement domestique». «Le recours à l'endettement extérieur reste pour le moment exclu par les pouvoirs publics», a-t-on affirmé, relevant que le déficit courant s'est «nettement contracté» en 2018. Par ailleurs, la Coface a estimé que les réserves de change «continuent de s'éroder, mais à un rythme moins rapide», prévoyant une augmenta-

tion des IDE, «notamment grâce la nouvelle loi d'investissement dans le secteur pétrolier». Parmi les points forts de l'économie algérienne, la Coface cite les importantes réserves de pétrole et de gaz, le potentiel dans les domaines des énergies renouvelables et du tourisme et la situation financière extérieure solide (très faible endettement extérieur, importantes réserves de change). Parmi les points faibles, elle évoque, entre autres, la forte dépendance aux hydrocarbures, le taux de chômage des jeunes «élevé», le poids «excessif» du secteur public, les lourdeurs bureaucratiques, les faiblesses du secteur financier et un environnement des affaires «problématique».

## Des perspectives «assombries» pour la croissance mondiale selon la Coface

Malgré le maintien d'un rythme soutenu en 2018, la «multiplication d'embûches» a commencé à ralentir la croissance mondiale en fin d'année, au point d'assombrir les perspectives pour 2019, a estimé, hier à Paris, la Compagnie française d'assurance pour le commerce exté-

rieur (Coface). «Malgré de très nombreux obstacles sur son passage (risques politiques divers et variés, forte volatilité des cours des matières premières, contraintes d'offre dans les économies avancées, pour ne citer qu'eux), la croissance mondiale est parvenue, en 2018, à maintenir un rythme aussi soutenu qu'en 2017 (3,2%). Mais, la multiplication de ces embûches a commencé à la ralentir en fin d'année, au point d'assombrir les perspectives pour l'année qui débute (3,0%)», a expliqué la compagnie dans son «Guide Risques Pays & Sectoriels 2019», présenté lors de son 23<sup>e</sup> forum, soulignant que l'ampleur de ce repli paraît «modeste» mais est «suffisant» pour que le risque de crédit des entreprises augmente. Pour elle, le nombre de défaillances d'entreprises augmentera dans 24 pays des 39 pour lesquels ces données sont disponibles et qui représentent 65% du PIB mondial. «Ce sont, respectivement, cinq et neuf pays de plus qu'en 2018 et 2017. Les Etats-Unis n'en feraient pas encore partie, même si le pic de croissance y semble aussi dépassé», a-t-elle précisé, relevant que c'est l'industrie qui «marque le pas». Le secteur automobile, dont l'évaluation Coface de risque de crédit des entreprises est dégradée dans huit pays ce trimestre (dont sept en Europe), les perspectives de croissance «s'en ressentent», fait-elle constater, soutenant que celle-ci ne devrait pas dépasser 1,4% en Allemagne et en France en 2019, 2,2% en Espagne et 0,5% en Italie. «Il présente, désormais, des signes d'essoufflement qui se traduisent par huit déclassements dans nos évaluations, notamment en Europe. Il confirme également son caractère procyclique, tandis que ses acteurs doivent faire face à des défis communs», a-t-elle ajouté, précisant que dans cet environnement, le commerce mondial n'est pas épargné, prévoyant une croissance de seulement 2,3% cette année, soit, respectivement, 1 et 2 points de pourcentage de moins qu'en 2018 et 2017. En outre, poursuit le rapport de la Coface, la politique protectionniste américaine pénalise, pour l'heure, le secteur automobile américain en augmentant le coût des intrants et entretient l'incertitude sur de potentielles mesures, au regard des menaces récurrentes du locataire de la Maison-Blanche contre le secteur automobile européen, notamment allemand. En outre, a estimé la Coface, en Europe, «beaucoup d'incertitudes politiques ne sont pas levées en ce début d'année». Elle fait aussi remarquer que le mouvement des «gilets jaunes» en France «indique que le mécontentement social se généralise sur le continent».

S. K./APS

R. E.

## Pétrole

### Le Brent à près de 63 dollars à Londres

Les prix du pétrole remontaient hier en cours d'échanges européens, effaçant leurs pertes de la veille dans un marché sans direction forte. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 62,98 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 47 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars gagnait 59 cents à 55,15 dollars.

Selon des analystes, les prix, qui avaient connu une volatilité à son plus haut depuis près de trois ans en janvier, sont désormais à leur niveau moyen sur 10 ans. «Et ce, alors que le Venezuela, qui était encore récemment le septième plus important exportateur de l'Opep, sombre dans la crise», ont-ils souligné. Certains acteurs du marché seraient en effet sur une hausse des cours, alors que les exportations du pays peinent à trouver preneur compte tenu des sanctions infligées par Washington au groupe pétrolier

national PDVSA. Mais d'autres investisseurs misent au contraire sur une baisse des cours, se fondant «sur les tensions commerciales, une croissance mondiale qui plafonne et une production américaine record», a énuméré un analyste. Le marché aura ainsi les yeux tournés mercredi vers les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA), qui fera état des stocks et de la production aux Etats-Unis.

Industrie/Développement

# L'Etat projette de faire de la wilaya de Béchar un grand pôle minier

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a indiqué lundi à Béchar, que l'Etat projette de faire de cette wilaya du Sud du pays un pôle minier d'excellence, au regard de ses considérables ressources minières.

Par Khelil Y.

«L'Etat prévoit de faire de la wilaya de Béchar, de par l'importance de ses gisements miniers, notamment de baryte, argent, cuivre, fer, manganèse et plein d'autres minerais, un pôle minier d'excellence, pour répondre à la demande de l'industrie nationale croissante en matières premières», a-t-il affirmé lors de sa visite d'un gisement de manganèse dans la région de Guettara (250 km au sud de Béchar).

Ce gisement de plus d'un million de tonnes et découvert en 1953, pourra être exploité dès cette année, et ce après finalisation d'une étude sur les ressources hydrogéologiques dans



cette partie de la wilaya, afin de satisfaire les besoins en eau du cycle de traitement de ce minerai, a soutenu M.Yousfi.

«Ce gisement de manganèse répondra aux besoins de nos complexes industriels métallurgiques d'El-Hadjar (Annaba) et Bethioua (Oran), ainsi qu'aux besoins d'autres industries à travers le pays», a souligné le ministre de l'Industrie et des Mines.

## Réception en mars 2020 de la cimenterie

### de Ben-Zireg

Au site du chantier du projet de la cimenterie de Ben-Zireg (33 km au nord de Béchar), le ministre s'est longuement informé sur l'état d'avancement des travaux de ce projet industriel, qui aura une capacité de production d'un million de tonnes de ciment par an.

«Ce qui va sans doute renforcer les capacités de production nationale de ce matériau de construction dont nous sommes actuellement exportateur et dont nos prévisions portent cette année (2019) sur l'exportation de

2 millions de tonnes de ciment vers nos partenaires à l'étranger», a signalé M.Yousfi.

Ce projet, qui accuse un taux d'avancement de 60 % depuis son lancement en juillet 2017, a nécessité un investissement global de 26 milliards DA de la part du groupe public industriel des ciments d'Algérie (GICA), avec à la clé 500 postes d'emplois permanents et 800 autres indirects dès le début de sa phase d'exploitation.

Les matières premières destinées à cette cimenterie proviennent de plusieurs gisements

locaux, notamment celui du calcaire de «Djebel Mjoudz» à Bechar, d'argile de Ben-Zireg et de gypse de Kenadza, des gisements disposant de réserves minières qui s'étalent respectivement sur 85 ans, 69 ans et 80 ans, selon des responsables technique de GICA.

Le ministre de l'industrie et des Mines devait poursuivre mardi sa visite de travail au chef-lieu de wilaya de Béchar où il aura l'occasion de s'enquérir des activités de plusieurs unités industrielles.

K. Y./APS

## CNAC

# Financement de près de 2 000 projets dans les services à Oran depuis 2004

Plus de 1 973 projets, initiés dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) dans le secteur des services, ont été financés depuis 2004, année de la création de ce dispositif à Oran, a-t-on appris lundi du directeur de l'agence de la wilaya de la Cnac.

Sur 6 731 projets financés par les banques à Oran depuis 2004 à ce jour, le secteur des services occupe la première place du podium avec 1 973 projets avec, à la clef, la création de 3.946 postes d'emplois, a indiqué, à l'APS, Noureddine Sahraoui, qui met en avant, dans le cadre de ce dispositif, la promotion de l'investissement et la relance du secteur privé.

«L'impact sur l'emploi est satisfaisant dans le cadre de ce secteur d'activité qui a permis, depuis la mise en place de ce dispositif ayant contribué à la résorption du chômage, ainsi que la création de 11 428 emplois au niveau de la wilaya d'Oran», a-t-il ajouté.

Il s'agit de la création de très petites entreprises (TPE), à savoir l'ouverture de crèche, d'auto-écoles, de spécialités en médecine, vétérinaires, bureaux de comptabilité et conseils, centres d'appels et autres.

Le secteur du transport (marchandises et voyageurs), occupe la deuxième place, selon la cheffe de département des prestations de cet établissement public Cnac), M<sup>me</sup> Hantaz, qui fait état d'un total cumulé jusqu'à fin 2018, de 2 641 projets financés et qui ont engendré plus de 2 750 emplois.

«Certes, le financement des projets dans ce créneau a été bloqué ces dernières années pour cause de saturation, notamment en ce qui concerne le matériel roulant, mais avec le dégel dès cette année, les activités de ce secteur vont redémarrer de plus belle avec un fort impact attendu en terme de création de postes d'emploi, en témoignent les demandes d'éligibilité au fonds dont nous disposons», a-t-il déclaré.

Le secteur de l'agriculture, qui a bénéficié d'un financement de 82 projets (banques, fonds de garantie et apports personnels des porteurs de projets...) depuis la création de la Cnac, commence à susciter de l'intérêt chez de jeunes qui sont arrivés, malgré les difficultés dont celle de l'accès à un terrain ou une étable pour l'élevage. Une douzaine de 12 projets devant

engendrer une trentaine d'emplois ont été financés en 2017, a-t-on fait savoir.

«Avec le relèvement de la dérogation d'âge à 55 ans pour les porteurs de projets ainsi que les nouvelles dispositions qui sont orientées vers la communauté à l'étranger et leur encouragement à transférer leur savoir faire en Algérie, les réponses aux attentes des universitaires, l'impact de la mise en place du dispositif ne sera que meilleur dans les années à venir, quelle que soit la nature du projet», a souligné le directeur de l'agence d'Oran. Toutefois, des difficultés

subsistent pour de nombreux chômeurs-promoteurs qui n'arrivent pas à mobiliser un apport financier personnel estimé entre 1 et 2,5 pour cent du projet, a fait remarquer un porteur d'un projet dans la location de vélos.

Le contrat de location de locaux pour deux années renouvelables, document exigé après accord bancaire, constitue également une autre contrainte pour de nombreux porteurs de projets, a fait savoir la chargée du suivi des dossiers, Samira Mazouni.

K. L.

## Laghouat

# Attribution de plus de 3 000 logements de différentes formules

Les titres d'attribution et les clés de 3 019 logements de différentes formules ainsi que des aides et des terrains à bâtir ont été remis lundi à leurs bénéficiaires, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar. Il s'agit de l'attribution de 669 logements de type publics locatifs dans sept communes, de 1 700 lots de terrain, de 150 logements ruraux et de 500 aides à la réhabilitation de l'habitat précaire (commune d'Aflou). Le ministre a signalé, à cette occasion, que 295 000 logements de différentes formules ont été attribués en 2018

à travers le territoire national, ainsi que plus de 40 000 autres depuis le début de l'année en cours dans 34 wilayas du pays, et que l'opération se poursuivra jusqu'à la concrétisation de l'ensemble des programmes d'habitat. Le ministère du secteur veillera à ce que les cités d'habitation soit livrées avec l'ensemble des structures publiques, notamment les établissements éducatifs, a-t-il aussi souligné en marge de la cérémonie de remise des logements. Auparavant, M.Temmar a inspecté les travaux d'aménagement et de réalisation d'un groupement scolaire au niveau du pôle urbain des 3 600

logements publics locatifs dans la commune d'Aflou (110 km de Laghouat). Il a procédé, en outre, au lancement des projets de réalisation de 432 logements de type promotionnel aidé (LPA) dans la partie Nord de Laghouat, ainsi que de 500 logements relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) au quartier Mahafir. Au terme de sa visite de travail, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a inspecté le projet de 369 logements de type promotionnel public en cours de réalisation également au chef-lieu de wilaya.

Tahar H.



## Tunisie

# Le président Caïd Essebsi prolonge l'état d'urgence d'un mois

■ Le chef d'Etat tunisien, Béji Caïd Essebsi, a décidé de prolonger l'état d'urgence d'un mois supplémentaire à compter du mardi 5 février (hier), a indiqué la présidence de la République tunisienne.

Par Halim Y.

Selon la même source, cette mesure intervient après concertation avec le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, et le président de l'Assemblée des représentants du peuple (Parlement), Mohamed Encaqueur, au sujet des questions liées à la sûreté nationale.

Le prolongement de l'état d'urgence a été décrété à maintes reprises depuis 2015 : le 4 janvier dernier, rappelle-on, le président Caïd Essebsi avait décidé de prolonger l'état d'urgence d'un mois, du 6 janvier au 4 février 2019.

Pour la première fois, l'état d'urgence fut décidé le 24 novembre 2015, suite à l'attaque terroriste contre un bus

de la Garde présidentielle, faisant 13 morts et plusieurs blessés.

La nouvelle Constitution tunisienne (approuvée en 2014) stipule, à l'article 80, que le président de la République «peut, en cas de danger imminent pour l'entité de la patrie et pour la sécurité et l'indépendance du pays, être habilité à prendre les mesures requises pour pareille situation exceptionnelle».

De plus, le président de l'Assemblée des représentants du peuple ainsi que le Chef du gouvernement doivent être consultés là-dessus tout en informant le président de la Cour constitutionnelle : le tout annoncé dans une déclaration à la population, prévoit encore la Constitution tunisienne.

H. Y./APS



## Libye

## L'OMS «alarmée» par les attaques répétées visant les hôpitaux

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a tiré la sonnette d'alarme face aux attaques répétées visant les hôpitaux et le personnel médical en Libye, rapportent hier des médias locaux.

«L'Organisation mondiale de la Santé signale des attaques de plus en plus fréquentes et graves contre des établissements et personnels de santé», a déclaré lundi l'OMS dans un communiqué.

L'organisation a dénombré 41 attaques contre des personnels et établissements de santé en Libye en 2018 et 2019, dont six patients et membres du personnel soignant tués et 35 autres blessés.

«La division politique et le conflit armé en cours dans le pays forcent près de 75% des établissements de santé libyens à fer-

mer ou n'ouvrir que partiellement et entraînent une grave pénurie de personnel soignant, privant ainsi de services de santé des milliers de personnes et affaiblissant davantage le système médical», a déploré l'OMS dans son communiqué.

«L'OMS demande encore une fois à toutes les parties au conflit de respecter la sécurité du personnel soignant, des établissements de santé et du matériel médical, ainsi que le caractère sacré de la santé en général», a déclaré Jaffar Hussein, représentant et chef de la mission de l'OMS en Libye.

«De telles attaques sont révoltantes, elles mettent en danger de nombreuses vies supplémentaires en Libye et privent de leur droit à des services de santé les

plus vulnérables, dont les enfants et les femmes enceintes, au moment où ils en ont le plus besoin», a ajouté M. Hussein.

**6 soldats tués dans des combats contre des membres de groupes armés à Derna**

Des affrontements survenus lundi entre l'armée orientale de Libye et des éléments de groupes armés ont fait six morts et dix blessés parmi les soldats à Derna, dans l'est du pays, a indiqué une source au sein des forces armées.

«De violents combats ont lieu depuis hier dans le dernier bastion des terroristes, dans le quartier d'al-Maghar et dans la vieille ville du centre de Derna», a indiqué la même source citée par l'agence Chine nouvelle.

Selon cette source, les combats de lundi sont les plus violents qui soient survenus en plusieurs mois, et ont infligé de lourdes pertes aux terroristes.

«Il y a des corps un peu partout, et les derniers terroristes seront bientôt éliminés», a ajouté la même source.

L'armée libyenne a annoncé il y a deux semaines avoir tué deux des plus dangereux terroristes de la région au cours d'une opération à Derna.

L'armée orientale de Libye, commandée par le général Khalifa Haftar, est alliée au gouvernement basé dans l'est du pays. La Libye est partagée entre deux gouvernements, dans l'est et dans l'ouest du pays.

K. L.

## Sahara occidental

## Le mauvais traitement des Sahraouis à El Guerguerat dénoncé

Le représentant du Front Polisario aux Nations unies, Sidi Mohamed Omar, a dénoncé les mauvais traitements de la part des autorités marocaines envers les Sahraouis, relevant une menace pour leurs vies au niveau de la zone tampon d'El Guerguerat, dans le sud-ouest du Sahara occidental, où le cessez-le-feu en vigueur depuis 1991 est violé par le Maroc.

Dans une lettre adressée au Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies, M. Jean-Pierre Lacroix, après l'immolation du jeune Sahraoui Ahmed Salem Ould Ahmed Ould Lemgheimadh, samedi dernier à El Guerguerat, en signe de protestation contre les mauvais traitements perpétrés à son encontre par les officiers marocains, M. Mohamed Omar a attiré l'attention sur ce très grave et triste incident et le danger

orchestré contre la vie des citoyens sahraouis. «Tout en attirant votre attention sur ce très grave et triste incident, nous voudrions souligner que la présence fréquente du Maroc dans la zone tampon à El Guerguerat ne soulève pas seulement des questions fondamentales relatives au cessez-le-feu et aux accords annexes cités par le

Conseil de sécurité dans sa résolution 2414 de 2018 (...) mais ils (les incidents) mettent en danger la vie de nombreux Sahraouis, comme en témoigne le cas du jeune (Ahmed Ould Lemgheimadh)».

M. Mohamed Omar a affirmé que «cette situation ne peut plus être tolérée et les Nations unies doivent assumer toutes leurs res-

ponsabilités et veiller au plein respect du cessez-le-feu et des termes de l'accord militaire n° 1». Le 27 janvier dernier, Ahmed Salem Ould Ahmed Ould Lemgheimadh a observé un itinéraire au «point de passage» d'El Guerguerat lorsque la douane marocaine, dans le cadre de sa politique discriminatoire systématique à l'égard des

Sahraouis, a confisqué sa marchandise et tenté de l'éloigner par la force. Face à une telle pratique répressive, le jeune citoyen sahraoui s'est immolé par le feu et sa vie est en danger, a écrit le Front Polisario, précisant qu'en dehors de ses blessures graves, le jeune a été transféré à l'hôpital où son état demeure «très critique».

K. L.

## Maroc

## Des caisses de haschich marocain jonchent les rivages de Gibraltar

Une embarcation transportant un grand nombre de caisses de cannabis s'est échouée dans la matinée de vendredi sur les côtes de Gibraltar, et ce, à cause du mauvais temps. La police de Gibraltar a saisi plus de 85 «valises marocaines» rejetées par la mer.

Tres tôt dans la matinée de ce 2 février, une embarcation dérivant au large de Gibraltar a émis un SOS qui a été intercepté par les gardes-côtes espagnols. Ces der-

niers se rendent sur les lieux et parviennent à secourir trois personnes, qui sont de suite transportés à un hôpital d'Algésiras.

L'embarcation, elle, dérive vers Camp Bay, une petite plage rocheuse située à Gibraltar. Cela a fait que la plage était, au petit matin, jonchée de caisses de cannabis. La police en a recueilli pour l'instant 85, et sans doute d'autres dans les prochains jours.

Ces faits se déroulent alors que l'Espagne venait, fin janvier, de s'enorgueillir d'avoir

démantelé un grand réseau de trafic et d'acheminement de drogue, depuis le Maroc, en passant par les côtes de Gibraltar, et procédé à l'arrestation de plus d'une cinquantaine de personnes (dans le sud de l'Espagne et même à Sebta) dans une opération de grande envergure très médiatisée à laquelle on a donné le nom de Lupita. Cela n'a selon toute vraisemblance pas dissuadé les trafiquants ni perturbé leurs agendas.

R. M.



## Venezuela

# Le soutien de Cuba dans le collimateur de Washington

■ Cuba murmure-t-il à l'oreille du président vénézuélien Nicolas Maduro ? Les États-Unis l'affirment mais La Havane s'en défend, sans toutefois pouvoir nier qu'existe depuis longtemps une relation étroite entre les deux gouvernements socialistes.

Par Rima C.

«**L**e temps est venu de libérer le Venezuela de Cuba», a lancé vendredi le vice-président américain, Mike Pence, dénonçant une «influence négative» de La Havane. Un discours qui fait écho à celui sur «la tröïka de la tyrannie» (Venezuela, Cuba, Nicaragua) prononcé en novembre par John Bolton, conseiller à la sécurité nationale du président Donald Trump. La connivence entre Caracas et La Havane n'est un secret pour personne, et c'est au Venezuela que le président cubain Miguel Diaz-Canel a réalisé son premier voyage à l'étranger après avoir succédé à Raul Castro en avril dernier. Cuba a aussi été un des premiers pays à apporter son «ferme sou-

tien» à Nicolas Maduro le 23 janvier, quelques heures après la démission de son opposant Juan Guaido de se déclarer président par intérim. Cette complicité «remontée à (Hugo) Chavez», président du Venezuela de 1999 jusqu'à son décès en 2013, raconte Michael Shifter, président du groupe de réflexion Dialogue interaméricain à Washington. «Chavez admirait Fidel Castro, c'était presque comme une relation père-fils», ajoute-t-il. «L'engagement de Cuba au Venezuela a alors commencé, de manière très forte». Pour Rocio San Miguel, avocate vénézuélienne spécialiste des questions militaires, «l'entrée (de Cuba) dans l'appareil d'État (du Venezuela) commence très clairement à partir de 2005, et probablement dès 2004». Et ce sont

«cinq domaines sensibles pour la sécurité nationale qui ont été peu à peu contrôlés par Cuba»: «Les registres notariaux, l'émission de papiers d'identité, les services de renseignement, les forces armées et la police nationale». Très vite, les deux partenaires se mettent d'accord sur une équation: Caracas fournit le pétrole à prix d'ami ainsi qu'un soutien économique, tandis que La Havane offre le service de milliers de médecins, d'entraîneurs sportifs ainsi de conseillers militaires. «Cuba a bien plus gagné dans cette alliance que le Venezuela», estime Paul Webster Hare, ancien ambassadeur britannique ayant vécu dans les deux pays et désormais professeur à l'université de Boston. «Je ne pense pas qu'il y ait deux autres pays dans le monde avec des gouvernements aussi imbriqués que ceux de Cuba et du Venezuela», souligne-t-il. «Il y a des rapports selon lesquels Nicolas Maduro reçoit des briefings quotidiens des services secrets cubains!» «Au-dessus de Maduro, il y a Cuba, dans la prise de décisions», affirme Rocio San Miguel, ce que tempère Michael Shifter, qui rappelle qu'«il n'y a pas de preuves». Depuis le début de cette crise, La Havane nie farouchement toute ingérence de sa part au Venezuela. Sur Twitter, plusieurs hauts responsables du ministère des Affaires étrangères n'ont cessé de traiter John Bolton de «menteur» quand il a évoqué une mainmise cubaine sur l'armée vénézuélienne, comparant ce «mensonge» à celui sur les



R. D. R.

armes de destruction massive que l'Irak de Saddam Hussein était supposé cacher mais qui n'ont jamais été trouvées. Il n'empêche, La Havane suit le dossier de près. «Je pense qu'ils sont extrêmement inquiets», avance Michael Shifter. Reflet de cette préoccupation, mercredi dernier, le ministre des Affaires étrangères Bruno Rodriguez a invité pour la première fois les ambassadeurs européens pour évoquer avec eux plusieurs thèmes d'actualité, dont le Venezuela comme point fort. «J'ai noté un peu d'inquiétude», confie à l'AFP un diplomate ayant participé à la réunion. «Ils sont un peu gênés aux entournures et avaient besoin d'expliquer clairement leur position», assure un autre, qui ajoute que, concernant le Venezuela, «il y a une vraie préoccupation sur le manque à gagner si Nicolas

Maduro quitte le pouvoir. La perte du pétrole vénézuélien fragiliserait une économie cubaine déjà en berne, mais, avec la chute des livraisons ces dernières années, l'île s'y est préparée», explique Paul Hare, et «a commencé à chercher des fournisseurs alternatifs de pétrole: la Russie, l'Iran et d'autres pays comme l'Algérie». «Diplomatiquement, ce serait un coup dur qui renforcerait l'isolement international de Cuba», prédit-il surtout. Planerait alors «la menace que les États-Unis axent leurs efforts sur Cuba après le Venezuela», note Michael Shifter, qui juge «possible» de nouvelles sanctions américaines contre La Havane dans les prochains mois. Quant à Nicolas Maduro, «s'il ne se bat pas jusqu'au bout et décide de partir en exil, (Cuba) serait un endroit logique où aller». R. C.



## Points chauds

### Référendum

Par Fouzia Mahmoudi

«**L**une des exigences principales des «gilets jaunes» est l'instauration du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) qui permettrait à la population d'avoir un contrôle sur les lois votées par les députés français ainsi que sur les réformes décidées par le gouvernement. De son côté, Emmanuel Macron a de nombreuses reprises exprimé son refus d'accéder à cette requête des «gilets jaunes», l'appelant à un renoncement de la démocratie représentative à laquelle il a répété maintes fois ces dernières semaines son attachement. Pourtant, la possibilité d'organiser une consultation nationale a été évoquée cette semaine dans «Le Journal du dimanche». Selon l'hebdomadaire, Emmanuel Macron serait de plus en plus enclin à soumettre une ou plusieurs questions au vote des électeurs le 26 mai prochain, jour des élections européennes. Les Français pourraient alors être interrogés sur des sujets institutionnels (réduction du nombre de parlementaires, reconnaissance du vote blanc, limitation du cumul de mandats dans le temps...). Le premier ministre, Edouard Philippe, a toutefois souligné que soulever l'hypothèse d'organiser ou non un référendum était prématurée. «Il y a un grand débat qui est en cours [...], la question de savoir dans quelles conditions, sur quelles propositions nous [en] sortirions est une question qui n'est pas encore à l'ordre du jour», a-t-il déclaré, sans autre commentaire. Par ailleurs, l'opposition a critiqué à l'unisson cette éventuelle concomitance de calendrier. Marine Le Pen, bien que favorable au référendum, a dénoncé une «manœuvre» d'Emmanuel Macron. «Avant même d'avoir lancé le grand débat, il avait déjà décidé de proposer un référendum le jour des européennes pour détourner évidemment le sujet d'intérêt des européennes, où il sait que les positions qu'il défend sont tout à fait minoritaires dans le pays», a-t-elle affirmé. «C'est une tentative d'entourloupe de la part du gouvernement», a commenté pour sa part Manon Aubry, la candidate de La France insoumise aux européennes. Macron et le gouvernement tentent «d'étouffer le mouvement [des «gilets jaunes»], de légitimer [leur] politique en ne changeant pas de cap, en essayant de faire un petit lifting démocrate sans répondre aux aspirations populaires» et, enfin, de «noyer le débat sur les européennes». A droite, la tête de liste du parti Les Républicains, François-Xavier Bellamy, a également critiqué le calendrier, estimant qu'un référendum organisé le 26 mai «occulterait totalement le débat des européennes». «Or, nous avons besoin d'un vrai débat sur les européennes, un vrai débat sur l'avenir de l'Europe, et ce serait absurde de remplacer ce débat par une discussion sur des questions d'intérêt national». Par ailleurs, le candidat estime «qu'on ne sortira pas de la crise actuelle par un référendum». Il réclame à la place «un nouvel élan politique», qui ne «peut sortir que d'une proposition politique globale». Reste à savoir si les Français seront consultés sur la date de cet éventuel référendum et si surtout ils seront nombreux à y participer alors même que les taux de participation aux élections «classiques» se font de plus en plus faibles. F. M.

### Abou Dhabi

## Le pape fait vibrer des fidèles d'une multitude de nationalités

«**N**ous, les chrétiens du Yémen, on t'aime»: cette petite pancarte, brandie lors d'une messe du pape François hier à Abou Dhabi, a peut-être symbolisé le caractère cosmopolite de ce rassemblement religieux, unique en son genre. Le stade «Zayed Sport City» n'a pu accueillir tous les fidèles venus des quatre coins des Emirats arabes unis et d'ailleurs. Ils ont convergé vers la capitale qui a vécu depuis dimanche soir au rythme de la visite papale, une première pour la péninsule arabe, berceau de l'islam. Le Yémen, meurtri depuis quatre ans par une guerre dévastatrice doublée d'une crise humanitaire d'ampleur inégale, a été dans les pensées du pape. Le souverain pontife a commencé sa visite en disant qu'il priait pour les Yéménites et a ensuite appelé lundi, lors d'une rencontre inter-religieuse internationale, à la

paix dans ce pays pauvre par où le christianisme s'est introduit dans la péninsule arabe au XIX<sup>e</sup> siècle. Une clameur immense s'est élevée dans le stade à l'arrivée du chef de l'Eglise catholique. La «papamobile» s'est arrêtée pour permettre à François de bénir deux fillettes sorties de la foule pour venir à sa rencontre. La ferveur était palpable dans la foule appartenant, selon l'église locale, à une centaine de nationalités et qui était installée à l'intérieur et à l'extérieur du stade où des écrans géants avaient été mis en place. Le nombre de participants a oscillé entre 120 000 et 170 000 selon les sources, alors que les organisateurs disent avoir distribué 135 000 billets. Quelque 4 000 musulmans étaient également présents et on a pu apercevoir des femmes en abaya noire portant des talons aiguille. «Jésus est ici aujourd'hui pour

bénir tout le monde, pas seulement les chrétiens», dit à l'AFP Lucy Watson, une Indienne de 61 ans. «Si je continue de vous en parler, je vais pleurer», ajouta-t-elle. «C'est une occasion unique de voir le pape dans mes propres yeux», poursuit cette femme qui appartient à l'église St Michel de Charjah et fait partie des 1 200 volontaires chargés de donner la communion aux fidèles. Lui-même fils d'immigrés italiens ayant grandi dans une Argentine multiculturelle, le pape, de son vrai nom Jorge Bergoglio, a évoqué les difficultés des personnes déracinées. «Pour vous, ce n'est certes pas facile de vivre loin de la maison et de sentir bien sûr, en plus de l'absence de l'affection des personnes les plus chères, l'incertitude de l'avenir», a-t-il dit durant son homélie prononcée en italien et traduite par haut parleur en arabe.





## Orchestre Safar

# «Mon étoile», un spectacle à découvrir

■ La salle Ibn Khaldoun accueillera demain soir l'orchestre Safar dans le cadre d'une soirée andalouse intitulée «Mon étoile». Il s'agit d'un spectacle animé sous la direction artistique de Khalil Baba Ahmed et qui sera plein d'innovations sur le plan musical, confirmant les organisateurs. Il faut savoir que cet orchestre réunit de jeunes musiciens des quatre coins du pays, qui ont l'ambition de donner toujours du nouveau.

Par Abla Selles

La passion pour la musique andalouse, la bonne maîtrise des instruments musicaux et la créativité ont réuni des musiciens de Constantine, Skikda, Alger, Blida, Cherchell, Tipaza, Béjaïa, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès et Tiemcen dans un orchestre musical nommé Safar. Sous la direction artistique de Khalil Baba Ahmed, cette formation musicale présentera demain soir un spectacle de musique andalouse intitulé «Mon étoile». Organisé à la salle Ibn Khaldoun, ce spectacle ne sera pas comme les autres. Sa particularité réside dans l'innovation artistique que compte donner ces musiciens à la musique andalouse. En effet, la nouveauté que propose Safar ne signifie pas la suppression de l'authenticité de la musique andalouse. Par contre, cette dernière sera présentée mais avec une touche moderne. Le spectacle qui propose cet orchestre pour la soirée de jeudi est un nouveau projet artistique exclusif à plusieurs facettes : musique, chant, narration et projection.

D'ailleurs, le but majeur de Safar à travers ce spectacle est

de prouver que la fusion entre les musiques anciennes et modernes ainsi que d'autres disciplines artistiques peut être la source d'un beau spectacle qui répondra à tous les goûts. C'est aussi une occasion pour prouver le professionnalisme des jeunes et leur capacité à toucher à des genres différents. Sachant que la création de l'orchestre Safar est le fruit d'un master classe organisé dans le cadre du Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes, les membres de «l'orchestre sont capables de donner la bonne image du musicien algérien et représenter le pays dans les différentes festivités internationales», affirment les organisateurs.

Il est à noter que les musiciens de l'orchestre Safar ont été choisis par son directeur artistique Khalil Baba Ahmed. Ce dernier est né dans une famille artisanale et a grandi en apprenant la musique avec de grands noms de la musique andalouse, à savoir le maître syrien Jaalouk comme professeur de musique orientale et le violoniste et professeur de musique algérien maître Chafae avec lequel il apprit le solfège et le violon clas-

sique. En 2004, Khalil Baba-Ahmed crée le groupe Jarka (troupe de musique fusion). Connu par ses fusions harmonieuses entre les différentes musiques, il participe à plusieurs manifestations et rencontres musicales nationales et internationales dans le répertoire classique algérien mais aussi dans la variété et la World Music, avec de grands interprètes algériens tels que Hadj Kacem Brahim, Rym Hakiki, Cheb Anouar, Dounia El Djazairia ou Lila Borsali.

A. S.

## AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon (Riadh El Feth)

**Jusqu'au 15 février :**  
Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

Institut Culturel italien d'Alger (El-Biar, Alger)

**Jusqu'au 19 février :**  
Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

**Jeu 14 et vendredi 15 février :**

Pièce «Nathan le sage» d'après l'œuvre de Gotthold Ephraim Lessing. Mise en scène : Alice et Bertrand Kazmareck. Texte : Bertrand Kazmareck. La pièce sera présentée par la troupe Amitié Interreligieuse de la ville d'Istres (France).

Palais de la culture Moufidi Zakaria

**8 février à partir de 19h :**

Concert de musique andalouse animé par l'artiste Karim Semmar. L'artiste sera accompagné par l'orchestre de l'association des Beaux-Arts d'Alger sous la direction du chef d'orchestre Abdelhadi Boukoura.

Salle Ibn Khaldoun  
**7 février :**

L'ensemble Safar donnera un concert de musique andalouse à Alger. Le public pourra découvrir ou redécouvrir l'ensemble Safar, collectif de jeunes musiciens passionnés. C'est à travers un personnage appelé «Nedjma» que sera contée sous forme musicale la représentation du groupe. Dirigé d'une main de maître par le maestro Khalil Baba Ahmed, l'ensemble Safar ouvrira la soirée à partir de 20h30.

F. H.

L. B.

## Afin de promouvoir le patrimoine culinaire national

### Lancement du Festival international du couscous à Alger

La deuxième édition du Festival international du couscous a été lancée lundi au Palais de la culture d'Alger, avec la participation de trente-quatre préparateurs de différentes wilayas, en plus d'autres participants étrangers, venus essentiellement de Palestine, invitée d'honneur, d'Egypte, du Maroc, de la Tunisie, et de la Turquie.

Cette manifestation consacrée au «couscous», plat traditionnel considéré comme l'un des plats les plus populaires en Afrique du Nord, vise, selon ses organisateurs, à faire connaître ce plat qui a acquis une renommée internationale, à travers une exposition de plusieurs variantes de couscous traditionnel représentant les différentes régions du pays.

Une autre exposition est programmée pour

les visiteurs afin de leur présenter les modes de préparation du couscous avec une variété qui donne une image sur la richesse de ce plat dont le dossier de classement comme patrimoine de l'humanité sera déposé avant la fin mars 2019 auprès de la commission d'évaluation de l'Unesco, au nom de quatre pays maghrébains.

Le festival, qui durera jusqu'au sept février, prévoit l'organisation de trois concours internationaux sur la préparation du couscous, consacrés aux jeunes talents, amateurs et professionnels, ainsi que des expositions d'artisanat qui mettent en exergue les différents ustensiles et outils de préparation de ce plat. Il sera également question de présenter un ensemble de produits traditionnels variant entre l'habillement traditionnel avec une touche moderne ainsi que

des produits de cosmétique pour femmes, préparés à base de produits naturels.

Le programme du festival propose aux visiteurs une table pour déguster les différents plats de couscous ainsi qu'une tombola durant les journées du festival.

Au terme de cette manifestation, des prix seront décernés aux trois meilleurs préparateurs de couscous, traditionnel et moderne.

Organisé par l'Agence Chohra PROD, sous le patronage du ministère de la Culture, le festival verra, à la clôture, l'organisation d'un concert, au cours duquel des prix seront décernés aux lauréats, et des attestations remises aux participants.

## «Global conference of human fraternity» à Abu Dhabi

### Les positions de l'Emir Abdelkader et de Ibn Badis mises en avant

Le président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, a présenté lors de son intervention aux travaux du «Global conference of human fraternity» (la conférence mondiale de la fraternité humaine), qui se déroule actuellement à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), les positions historiques de deux personnalités algériennes, l'Emir Abdelkader et Abdelhamid Ibn Badis.

M. Ghlamallah a rappelé les

orientations de Cheikh Abdelhamid Ibn Badis, président et réformateur de l'Association des Ulémas musulmans algériens, citant des extraits d'une de ses lettres ou il écrit : «Ainsi, si je vis pour l'Islam, je vis aussi pour l'Humanité, pour son bien et pour son bonheur dans la diversité de ses ethnies et de ses patries et dans la diversité de ses sentiments et de ses manières de penser».

Il a, par ailleurs, évoqué les

positions humanitaires inoubliables de l'Emir Abdelkader Ibn Mahieddine El-Djazairi qui avait protégé les chrétiens en Syrie contre la campagne d'extermination que les ciblait en 1860.

Le président du HCI a également évoqué les principales références de la philosophie du vivre-ensemble en paix, soulignant que «Ibn Badis et l'Emir Abdelkader avaient tous les deux prôné le vivre-ensemble, en se référant aux versets coraniques».

Concernant les efforts consentis par l'Etat algérien, M. Ghlamallah a indiqué que «l'Algérie, qui a initié la politique de réconciliation nationale, est considérée comme pionnière en la matière et ses efforts sont reconnus par l'ONU qui a décrété, sur proposition de l'Algérie, le 16 mai de chaque année Journée internationale du vivre-ensemble en paix».



Betis Séville

## Mandi ne jouera pas face à Leganes

LE DÉFENSEUR international algérien du Betis Séville, Aïssa Mandi, sera suspendu pour le match en déplacement face à Leganes dimanche prochain (12h00), dans le cadre de la 23<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne de football. Le défenseur central des Verts a reçu dimanche son cinquième carton jaune, lors de la victoire décrochée à domicile face à l'Atletico Madrid (1-0), synonyme de suspension automatique. Ce succès

a permis au club andalou de mettre fin à la série d'invincibilité de l'actuel dauphin de la Liga. Le Betis Séville s'est hissé à la 6<sup>e</sup> place au classement, qualificative à l'Europe League. Il accueillera jeudi prochain le FC Valence en demi-finale (aller) de la Coupe du Roi. L'autre match opposera mercredi le FC Barcelone au Real Madrid. La finale se jouera le samedi 25 mai au stade Benito-Villamarin du Betis.

Escrime/Championnat méditerranéen (cadets/juniors)

## L'EN remporte sept médailles et une 2<sup>e</sup> place au classement

LA SÉLECTION algérienne d'escrime a bouclé sa participation au Championnat méditerranéen 2019 (jeunes catégories) disputé à Cagliari (Italie) à la seconde place, avec un total de sept médailles dont deux en or. En terminant à la seconde marche du podium juste derrière l'Italie auteur de 43 médailles (16 or, 13 argent et 14 bronze), l'escrime algérien a réalisé son meilleur résultat, jusque-là, dans ce rendez-vous méditerranéen réservé aux jeunes catégories filles et garçons. Les escrimeurs algériens ont remporté 2 médailles d'or, 1 en argent et 4 en bronze. La 3<sup>e</sup> marche du podium est revenue à la France avec quatre médailles (1 or, 1 argent et 2 bronze). Les deux titres méditerranéens décrochés par l'Algérie, dans la catégorie juniors, ont été réalisés dans l'épreuve par équipes/mixte féminin (épée, fleuret, sabre) grâce à quatuor Meriem Mebaraki, Neila Benchakour, Zohra Kehli et Youssa Zebboudj, et dans l'épreuve individuelle par Nora Zahra Khali (sabre juniors). La médaille d'argent a été remportée par Mohamed Cherif Krakria (épée-minimes), alors que les quatre médailles de bronze ont été gagnées par Naïla Benchechor (sabre/minimes), Adem Izem

Abdelhacib (sabre juniors), Meriem Mebaraki (fleuret cadettes) et Chaïma Benadoua (sabre cadettes). En finale de l'épreuve mixte féminin (épée, fleuret, sabre), l'équipe algérienne a battu son homologue espagnole par 30 touches à 25. En demi-finale, elle s'est imposée sur le fil devant l'Italie (30-29), composée de Margherita Barrata, Alice Gambita et Emma Guarino. Quant à Nora Zahra Khali (Sabre juniors), elle a battu en finale l'Italienne Emma Guarino par 15 touches à 11. Par contre, Mohamed Cherif Krakria (épée-minimes) s'est incliné face à l'Italien Paolo Santoro (13-2). Auparavant, il avait dominé en demi-finale le Portugais Diogo Onofre (15-14) et en quart de finale l'Espagnol Martin Gamazo (15-5). En demi-finale du (sabre/minimes), Naïla Benchechor a perdu face à l'Italienne Benedetta Fuzetti (15-7), et ce, après avoir éliminé en quart de finale l'Espagnole Analía Fernandez (15-9). Les autres escrimeurs algériens engagés dans cette compétition se sont contentés des places d'honneur. L'Algérie a pris part avec 23 athlètes, dont 13 filles, à cette compétition méditerranéenne à laquelle étaient présents les escrimeurs de neuf pays.

## Championnat d'Afrique des Masters d'athlétisme 75 athlètes algériens à Tunis

SOIXANTE-QUINZE athlètes représenteront l'Algérie dans la 12<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique Open des Masters d'athlétisme, prévue du 6 au 9 février à Radès (Tunisie), ont annoncé lundi les organisateurs. «La Tunisie, pays hôte de cette compétition, sera la mieux représentée avec un total de 140 athlètes, suivie de l'Algérie avec 75 athlètes, puis le Cameroun avec 32 athlètes et le Kenya (26)», a détaillé la présidente du comité d'organisation, Sarra Touibi. Ce

championnat, destiné aux anciens athlètes âgés de plus de 35 ans, enregistre la participation d'environ 400 athlètes (messieurs et dames) représentant 20 pays africains et euro-méditerranéens qui concourront dans 56 spécialités. Selon les organisateurs, l'événement sera rehaussé par la présence du président et des membres du bureau exécutif de l'Association internationale d'athlétisme Masters et de plusieurs personnalités sportives internationales.

Cyclisme/Tour de l'Espoir (1<sup>re</sup> étape)

## Les Algériens en 2<sup>e</sup> position du contre-la-montre par équipes

LA SÉLECTION algérienne des moins de 23 ans (U-23) de cyclisme a terminé à la 2<sup>e</sup> position du contre-la-montre par équipes, comptant pour la première étape du second tour de l'Espoir, disputé lundi à Douala sur un parcours de 18,9 km. Les hommes de l'entraîneur Chérif Merabet ont terminé cette épreuve en réalisant un temps de 24'12", alors que la première place est revenue à l'Erythrée (23'58"). En individuel, c'est l'Erythréen, Yacob

Debesay qui endosse le premier maillot jaune de cette épreuve qui enregistre la participation de 19 équipes mondiales dont le vainqueur représentera l'Afrique au Tour de l'Avenir en France. La sélection algérienne des moins de 23 ans est représentée par six cyclistes : Islam Mansouri, Hamza Mansouri, Yacine Hamza, Oussama Cheblaoui, Abderaouf Bengayou et Madjid Afal.

Equipe nationale

# Belmadi rassuré par le réveil de certains joueurs

■ Le coach national, Djamel Belmadi, s'est dit rassuré par le retour en force de certains joueurs qui évoluent à l'étranger et qui ont repris du poil de la bête après avoir vécu des moments difficiles.

Feghouli revient en force



Par Mahfoud M.

Ainsi, le premier élément dont le rendement a soulagé tout le monde et plus particulièrement le sélectionneur des Verts en prévision de la CAN, c'est l'attaquant de Galatasaray, Sofiane Feghouli, qui effectue un retour tonitruant. Ce dernier a réussi à marquer trois buts en 11 matchs, en plus des passes qu'il délivre à ses coéquipiers. «Sousou» est devenu un joueur indispensable dans le onze de la formation stambouliote et a gagné le cœur des supporters après qu'on le donnait tout proche de la sortie, surtout qu'il

avait coûté beaucoup aux dirigeants du club turc sans qu'il ne présente le plus attendu de lui. Avec ce rendement, il pourra certainement s'assurer d'une place dans l'échiquier de Belmadi lors du rendez-vous africain, vu qu'il reste aussi un élément très important dans le vestiaire, lui qui joue avec la «grinta» et la rage de vaincre. Un autre élément rassure également l'entraîneur de l'EN, c'est le défenseur du Bétis Séville, Aïssa Mendi, qui effectue des matchs de premier ordre et réalise d'excellents résultats avec son équipe, dont le dernier est le succès arraché face à l'un des ténors de la Liga, à savoir l'Atletico Madrid. Mendi

est considéré comme l'un des meilleurs joueurs du club andalou et il est clair qu'il apportera beaucoup aux Verts qui ont besoin d'être rassurés en défense. D'ailleurs, on croit savoir que Belmadi compte le faire revenir dans l'axe de la défense alors qu'il évoluait sur le couloir droit. Enfin, le virevoltant attaquant de la formation qatari, Essad, réusit comme d'habitude à planter des buts décisifs pour son équipe et se met toujours en confiance et cela plaît bien sûr au coach de l'EN qui compte beaucoup sur lui pour la prochaine CAN en Egypte.

M. M.

Ligue 1 de football (20<sup>e</sup> journée)

## La JSK perd face au PAC, le CSC poursuit sa série

La JS Kabylie s'est inclinée lundi soir au stade Omar Hamadi face au Paradou AC (2-0), ratant l'occasion de réduire l'écart avec le leader l'USM Alger, à l'occasion de la 20<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football marquée par le nouveau succès en déplacement du CS Constantine contre l'USM Bel Abbès (4-0). Le meilleur buteur du championnat, Zakaria Naïdji, s'est distingué en signant un doublé (72', 84'), profitant de la passivité de la défense kabyle. La JSK a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de Benkhelifa (78'). Le PAC, sur sa lancée, enchaîne ainsi un qua-

trième succès de suite, toutes compétitions confondues. Le CS Constantine, large vainqueur chez le premier reléguable l'USM Bel-Abbès (4-0), a enchaîné de son côté une douzième victoire de rang, toutes compétitions confondues. Bahamboula (24'), Lamri (45'), Belkacem (58'), Djabout (62') ont permis au champion d'Algérie sortant de revenir avec un précieux succès,

qui lui permet de s'emparer de la 3<sup>e</sup> place, avec un match en retard à disputer le 16 février à l'extérieur contre la JS Saoura. En revanche, cette lourde défaite fait scotcher la formation de la «Mekerra» en position de reléguable (14', 19 pts). Un peu plus tôt dans la journée, l'AS Ain M'illa continue de manger son pain noir, en se faisant accrocher à domicile par le MC Oran (0-0).

ES Sétif

## Zekri vers le club saoudien Al-Feiha

L'entraîneur algérien de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Noureddine Zekri, serait proche pour diriger la barre technique d'Al-Feiha (Div.1 saoudienne) en remplacement du Serbe Slavoljub Muslin, limogé pour mauvais résultats, a annoncé ce lundi le quotidien «Al-Jazirah» sur son compte twitter. «Zekri s'approche de la barre technique d'Al-Feiha. Il est attendu ce soir ou demain mardi (hier) pour finaliser son engagement d'une manière officielle», écrit le

journal. Zekri s'est engagé en novembre dernier avec l'Entente, succédant au Marocain Rachid Taoussi, limogé suite à l'élimination de l'équipe de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe arabe. Al-Feiha, qui reste sur une défaite samedi dernier sur le terrain d'Al-Qadisiya (2-0) où évolue le défenseur international algérien Mokhtar Belkhir, occupe actuellement la 14<sup>e</sup> place, synonyme de relégation, avec 15 points.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Constantine

## L'imprimerie d'«El Khabar» et «El Watan» ravagée par un incendie

UN INCENDIE a ravagé mardi matin l'imprimerie détenue par les quotidiens «El Khabar» et «El Watan» à Constantine, ont annoncé ces deux journaux. «Un grave incendie s'est déclaré tôt ce matin sur le site de la SARL SIMPREC, située à Constantine filiale d'El Khabar et d'El Watan et spécialisée dans l'impression des journaux», ont-ils indiqué dans un communiqué conjoint. Selon la même source, aucun dégât humain n'est signalé, mais les dégâts matériels sont «considérables» et «l'imprimerie est totalement à l'arrêt». «Elle a subi des dommages importants, en dépit du fait que le site soit équipé de moyens anti-incendie adéquats et qui répondent aux normes de sécurité», ont-ils souligné. Les directions d'«El Khabar» et d'«El Watan» qui affirment que l'origine de cet incendie est «inconnue» pour le moment, demandent aux autorités de diligenter «une enquête approfondie» pour déterminer les causes de ce

drame. «Des dispositions ont été prises pour répondre aux besoins des lecteurs de l'Est du pays, qui auront leurs quotidiens «Liberté», «El Khabar», «El Watan» et «El Khabar Erriadhi» dès demain matin dans l'ensemble des kiosques», selon la même source, soulignant que cet incident «n'affecte nullement l'impression de ces deux journaux à poursuivre leurs missions d'informer objectivement leur lectorat», ont-ils affirmé. D'importants dégâts matériels ont été enregistrés suite cet incendie, avaient indiqué à l'APS les services de la Protection civile. Les équipements d'impression ont été «sérieusement endommagés», a précisé le responsable de la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué, le lieutenant Nourredine Tafer, détaillant que deux hangars de stockage et de recyclage du papier de cette imprimerie, érigée sur une superficie de 4 000 m<sup>2</sup> ont été détruits par l'incendie. M. L.

Gabon

## Libération d'un blogueur après 17 mois de détention préventive

UN BLOGUEUR gabonais, qui avait été arrêté en 2017 pour avoir projeté des vidéos hostiles au pouvoir dans un lieu public, a été libéré mardi après 17 mois de détention préventive, a annoncé mardi son avocat. L'ordre de mise en liberté a été signé lundi et «il a été libéré mardi à 14h00», 13h00 GMT, a indiqué Me Angès Kevin Nzigou. Le blogueur, Hervé Mombo Kinga, avait comparu fin janvier au tribunal de Libreville pour sa première audience depuis son arrestation le 31 août 2017. Il avait été arrêté après avoir «monté un podium

dans un lieu public» et projeté des «vidéos et messages d'incitation à la révolte contre les autorités de l'Etat, à la haine et à la désunion», selon l'accusation. Son avocat avait réclamé lors de son audience une exception de nullité de procédure, demande à laquelle ont accédé les juges lundi. M. Mombo Kinga était poursuivi pour «propagande tendant à troubler l'ordre public» et «outrage envers le président de la République». Le 28 janvier, le procureur avait demandé 8 ans de prison dont 3 avec sursis. K. L.

Personnalités/Décès

## La dépouille du défunt Abdelmalek Guenaïzia rapatriée en Algérie

La dépouille de l'ancien ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale, le général major Abdelmalek Guenaïzia, décédé lundi à l'âge de 83 ans, a été rapatriée mardi après-midi à Alger à bord d'un avion militaire. Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et des officiers supérieurs de l'ANP étaient présents à l'arrivée de la dépouille du

défunt. Né le 20 novembre 1936 à Souk Ahras, le défunt a été désigné, en 2005, ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale jusqu'en 2013. Le défunt avait rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en avril 1958 à l'âge de 22 ans où il a servi comme officier instructeur, puis comme commandant d'unités de combat. Après l'indépendance, le défunt avait occupé, après un cycle de formation effectué en ex-URSS et en France, plusieurs fonctions, notamment celles de commandant de brigade blindée, directeur central de la logistique puis du matériel et des fabrications militaires au sein du MDN. Abdelmalek Guenaïzia avait été promu au grade de général en 1984 avant d'être désigné, en

pape François:  
C'est la première fois qu'un chef de l'Eglise catholique pose le pied sur la péninsule arabe



Djalou@hotmail.com

Suite à une manifestation des étudiants

## L'usage du logiciel Progress gelé à l'université de Tizi Ouzou

■ L'utilisation du logiciel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour les inscriptions en Master1, «progress» a été gelé par l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou suite à une action de protestation initiée par des comités autonomes des campus, des facultés et cités universitaires.

Par Hamid M.

Le recteur Ahmed Tessa a annoncé le gel de cette plate-forme car celle-ci ne tient pas compte des spécificités des universités à travers le pays. Il a pris l'engagement de répondre favorablement aux revendications des milliers d'étudiants qui ont marché depuis les campus universitaires vers le siège de la wilaya pour s'opposer à l'utilisation de «progress» dénoncé pour plusieurs raisons dont cette spécificité des universités non prise en considération en plus des délais très courts



Ph. > M. Zebouj, A.

accordés aux étudiants désirant s'inscrire en Master1. Ahmed Tessa s'est également engagé à réviser la mesure portant limitation du séjour des étudiants à trois années. Les conditions sociales des étudiants de

l'UMMTO sont décriées par les manifestants dont une délégation a été reçue au siège de la wilaya pour soumettre la plate-forme de revendications des étudiants.

H. M.

## Tamanrasset et Djanet Arrestation de 63 orpailleurs

DES DÉTACHEMENTS de l'Armée nationale populaire ont intercepté lundi à Tamanrasset et Djanet 63 orpailleurs et saisi 28 sacs de mélange d'or brut et de pierres, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 04 février 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et Djanet, soixante-trois orpailleurs et saisi neuf véhicules tout-terrain, 33 groupes électrogènes, 29 marteaux piqueurs, 28 sacs de mélange d'or brut et de pierres ainsi qu'un camion chargé d'une importante quantité de matériaux de construction», précise la même source. K. L.

R. N.